



Ville de Dreux

MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 4 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le quatre février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le vingt-cinq janvier deux mil seize, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, M. HOMPS, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, M. CHAKKAR, adjoints ; Mme MARTIN, M. MAISONS, M. LEMARE, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme GUERIN, Mme BAFFET, Mme KARADERE, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme IMERRADEN, M. LE BARBEY, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, M. BONNEVALLE, M. TOUAZI, M. GLADCZAK, conseillers municipaux.

Excusés : Mme PHILIPPE, Mme LHOMME, M. HIRTI, Mme GUILLOT MARECHAL, M. GAMBUTO, Mme CARCEL qui, conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire Mme ROMEZIN, M. ROSSION, M. POISSON, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, Mme DEPECHER BOULLAIS, M. TOUAZI.

Excusée : Mme MAUBOUSSIN.
Absente : Mme MAUPAS RABINE.

Mme IMERRADEN est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

⇒ approuve

- le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges **(unanimité)**
- l'ajustement de l'état des emplois **(unanimité)**
- les taux de rémunération des travaux supplémentaires effectués par les enseignants **(unanimité)**
- les modifications du règlement de fonctionnement des multi accueils Arc en Ciel, Capucines, les Pitchouns **(unanimité)**

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

- le contrat de concession d'aménagement « opération avenue Jean Moulin – poche des vignes » **(majorité des voix)**
- les conventions avec la Poste relatives à l'organisation des agences postales communales **(unanimité)**
- les conventions d'objectifs et de financement et de cession de données pluriannuelle pour le relais d'assistants maternels avec la Caisse d'Allocations Familiales **(unanimité)**
- la convention d'objectifs et de financement fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil petite enfance pour le multi accueil Pirouette avec la Caisse d'Allocations Familiales **(unanimité)**

⇒ autorise Monsieur le Maire à verser le solde de subvention accordée à l'école Gambetta pour une classe découverte musique **(unanimité)**

⇒ donne un avis favorable au dossier de la SAS Pichard et fils dans le cadre d'une installation classée **(unanimité)**

⇒ garantit à hauteur de 100 % des emprunts de l'OPH Habitat Drouais **(unanimité)**


- 78 260 €
- 219 877 €

- 394 638 €
- 1 361 565 €
- 1 878 000 €
- 1 888 499 €

⇒ garanti à hauteur de 50 % un emprunt de 70 000 € de la SA HLM la Roseraie (**unanimité**)

VU pour être affiché le 5 février 2016 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Gérard HAMEL